



Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes d'avril à juin 2020

Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)

Type de prestations	Nouvelles prestations Montant maximal (2020)		Nombre de prestations Janvier 2020		Montants versés Janvier 2020	
	RPC ¹	RRQ ¹	RPC	RRQ	RPC	RRQ
Retraite (à l'âge de 65 ans)	1 175,83 \$	1 175,83 \$	5 399 166	1 942 817	3 258,1 M\$	1 040,3 M\$
Prestations après - retraite (RPC) (à l'âge de 65 ans) ²	29,40 \$	sans objet	3 881 737	sans objet	54,6 M\$	sans objet
Supplément de rente de retraite (RRQ)	sans objet	22,46 \$	sans objet	699 355	sans objet	21,5 M\$
Invalidité	1 387,66 \$	1 387,63 \$	333 782	59 757	319,0 M\$	59,9 M\$
Survivant – moins de 65 ans	638,28 \$	(Détails RRQ)	214 968	59 895	94,5 M\$	43,7 M\$
Survivant – 65 ans et plus	705,50 \$	705,91 \$	931 655	314 908	299,8 M\$	103,1 M\$
Total – prestations de survivant ³	sans objet	sans objet	1 146 623	374 803	394,2 M\$	146,8 M\$
Enfant de cotisant invalide	255,03 \$	80,97 \$	77 193	6 628	19,7 M\$	0,7 M\$
Enfant de cotisant décédé	255,03 \$	255,03 \$	58 256	12 161	14,8 M\$	3,2 M\$
Décès (paiement unique)	2 500,00 \$	2 500,00 \$	9 534	5 591	23,6 M\$	13,8 M\$
Total – prestations du RPC et du RRQ ³	sans objet	sans objet	7 024 554	2 401 757	4 084,1 M\$	1 286,2 M\$
Prestations combinées						
• survivant/retraite (retraite à 65 ans)	1 175,83 \$	1 175,83 \$	885 262	non disponible	762,8 M\$	non disponible
• survivant/invalidité	1 387,66 \$	sans objet	13 713	non disponible	15,0 M\$	non disponible
Total – prestations combinées ³	sans objet	sans objet	898 975	non disponible	777,7 M\$	non disponible

¹ Ces montants maximaux ne reflètent pas la bonification du RPC/RRQ.

² Pour chaque année au cours de laquelle une cotisation valide est versée au RPC tout en recevant une pension de retraite, une personne devient admissible à une nouvelle prestation après-retraite (PAR) à compter de janvier de l'année suivante et peut donc recevoir plus qu'une PAR.

³ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Montants des prestations d'invalidité et de survivant 2020

	Montant uniforme	Partie liée aux gains	Total
RPC, prestations d'invalidité	505,79 \$	881,87 \$	1 387,66 \$
RPC, prestations d'invalidité après - retraite ⁴	505,79 \$	0,00 \$	505,79 \$
RPC, prestations de survivant – moins de 65 ans	197,34 \$	440,94 \$	638,28 \$
RRQ, prestations d'invalidité	505,76 \$	881,87 \$	1 387,63 \$
RRQ, montant additionnel pour invalidité ⁴	505,76 \$	0,00 \$	505,76 \$
RRQ, prestations de survivant – moins de 45 ans			
• non invalide, sans enfant	129,54 \$	441,20 \$	570,74 \$
• non invalide, avec enfant	469,61 \$	441,20 \$	910,81 \$
• invalide	505,76 \$	441,20 \$	946,96 \$
RRQ, prestations de survivant – 45 à 64 ans	505,76 \$	441,20 \$	946,96 \$

⁴ Ce montant est ajouté à la prestation de retraite.

Calcul du montant maximal mensuel des nouvelles prestations du RPC

Retraite :	25 % du 1/12 de la moyenne du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) des cinq dernières années
Invalidité :	(prestation de retraite x 0,75) + montant uniforme (505,79 \$)
Survivant :	<ul style="list-style-type: none"> • moins de 65 ans : (prestation de retraite x 0,375) + montant uniforme (197,34 \$) • 65 ans et plus : prestation de retraite x 0,60
Après - Retraite :	1/40 de la prestation retraite

Légende : M\$ = millions de dollars





Régime de pensions du Canada – Sécurité de la vieillesse

Rapport trimestriel des montants mensuels et données connexes d'avril à juin 2020

Sécurité de la vieillesse (SV)

Type de prestations	Avril à juin 2020			Janvier 2020	
	Montant maximal ¹	Revenu annuel limite ²	Revenu annuel limite pour les prestations complémentaires ²	Nombre de prestations	Montant versé
Pension de la Sécurité de la vieillesse (à l'âge de 65 ans) ^{3,4}	613,53 \$	sans objet	sans objet	6 481 600	3 752,6 M\$
Supplément de revenu garanti (SRG)					
• Bénéficiaire célibataire recevant la pension de la SV	916,38 \$	18 600 \$	8 816 \$	1 250 557	747,5 M\$
• Époux/conjoint de fait d'une personne qui :					
• ne reçoit pas de pension de la SV	916,38 \$	44 592 \$	17 632 \$	108 837	58,8 M\$
• reçoit une pension de la SV	551,63 \$	24 576 \$	7 936 \$	690 242	246,2 M\$
• reçoit l'Allocation	551,63 \$	44 592 \$	7 936 \$	51 468	24,7 M\$
Total – SRG ⁵	sans objet	sans objet	sans objet	2 101 104	1 077,2 M\$
Allocation	1 165,16 \$	34 416 \$	7 936 \$	51 453	25,4 M\$
Allocation au survivant	1 388,92 \$	25 056 \$	8 816 \$	21 684	16,4 M\$
Total – Allocation et Allocation au survivant ⁵	sans objet	sans objet	sans objet	73 137	41,8 M\$

¹ Le montant maximal inclut les prestations complémentaires au SRG et aux Allocations.

² Les revenus annuels limites n'incluent pas la pension de la SV et les premiers 3 500 \$ de revenus d'emploi.

³ Le niveau de remboursement de la pension de la SV en 2020 se situe entre 79 054 \$ et 128 137 \$.

⁴ Les individus peuvent reporter la pension de la SV au-delà de 65 ans en échange d'une pension plus élevée. La pension mensuelle de la SV est majorée de 0,6 % pour chaque mois reporté jusqu'à un maximum de 36 % à l'âge de 70 ans.

⁵ Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

RPC et RRQ – Autres statistiques

	RPC			RRQ		
	Base	Bonifié	Total	Base	Bonifié	Total
Maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) (2020)			58 700,00 \$			58 700,00 \$
Exemption de base annuelle (2020)			3 500,00 \$			3 500,00 \$
Cotisations (2018-2019)			51 184 M\$			15 700 M\$
Nombre de cotisants (2017)			14,3 millions		(estimé) 4,1 millions	
Taux d'indexation (janvier 2020)			1,9 %			1,9 %
Taux de cotisation des employés/employeurs	4,95 %	0,3 %	5,25 %	5,4 %	0,3 %	5,7 %
Cotisation maximale des employés/employeurs	2 732,40 \$	165,60 \$	2 898,00 \$	2 980,80 \$	165,60 \$	3 146,40 \$
Taux de cotisation des travailleurs autonomes	9,9 %	0,6 %	10,5 %	10,8 %	0,6 %	11,4 %
Cotisation maximale des travailleurs autonomes	5 464,80 \$	331,20 \$	5 796,00 \$	5 961,60 \$	331,20 \$	6 292,80 \$

Légende : M\$ = millions de dollars

SV, RPC et RRQ – Dépenses prévues en 2019-20 (en milliards)

SV	RPC	RRQ
56,1 \$	49,3 \$	15,6 \$

